

Quel avenir pour les locaux du Val-de-Vire ?

La question du bâti de la Ville de Vire Normandie est revenue à plusieurs reprises dans les débats, suscitant des oppositions, certains élus soulignant même leur incompétence dans ces dossiers. « **Cela fait quinze ans que le tribunal se dégrade**, a tonné Serge Couasnon, élu d'opposition. **Il ne faudrait pas que l'on laisse les locaux du collège du Val-de-Vire vides. Il faudrait donner de la vie au quartier, donner de l'espoir aux gens.** » Le bâtiment n'appartenant pas à la collectivité, certains élus ont prié les autres de n'évoquer que des compétences propres à la municipalité.

La classe Ulis en question

« **La classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) du Val-de-Vire va-t-elle être remontée à Maupas ?** » a-t-on demandé dans l'assistance, alors que les collèges du Val-de-Vire et Émile-Maupas doivent fusionner à la rentrée de septembre 2024.

Un long silence gêné et confus s'en est suivi. « **Je ne sais pas du tout, je n'en sais rien, c'est un point d'interrogation** », a lâché Annie Rossi, adjointe aux finances. « **On est à deux mois de la rentrée, il serait peut-être temps de s'en occuper !** » s'est indigné Serge Couasnon. « **Les classes Ulis doivent garder les mêmes effectifs, mais que pour 2024-2025** », a précisé Valérie Ollivier, en charge de la jeunesse.

Une parcelle cédée pour aménager provisoirement l'entrée de Maupas

Pour permettre les travaux d'aménagement provisoires du collège Émile-Maupas, la Ville a accepté la cession du Département de l'actuel parking devant l'ancienne entrée du lieu. « **Il s'agit d'essayer de sécuriser les abords de l'établissement**, a détaillé Nicole Desmottes, maire de Vire Normandie. **Le plan est de rentrer dans ces deux aires pour le stationnement, avec des arrêts minutes et quelques places de stationnement. Ce sera mis en œuvre normalement au mois de juillet.** »

Clemence DILIGENT.



Lors du dernier conseil municipal de Vire Normandie avant les vacances d'été, lundi, les élus sur le devenir des bâtiments non utilisés de la Ville. Ouest-France